

Géographie humaine, sciences coloniales et intérêt ethnologique : vie et œuvre d'Edgar Aubert de la Rüe

Marie Durand

IHMC – CNRS, ENS, Paris 1 – UMR 8066
CREDO – AMU, EHESS, CNRS – UMR 7308

2018

POUR CITER CET ARTICLE

Durand, Marie, 2018. «Géographie humaine, sciences coloniales et intérêt ethnologique : vie et œuvre d'Edgar Aubert de la Rüe», in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL Bérose : article1559.html

Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© UMR9022 Héritages (CY Cergy Paris Université, CNRS, Ministère de la culture)/DIRI, Direction générale des patrimoines et de l'architecture du Ministère de la culture. (Tous droits réservés).

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose (www.berose.fr), accessibles [ici](#).

Consulté le 19 avril 2024 à 02h38min

Publié dans le cadre du thème de recherche « Histoire de l'anthropologie française et de l'ethnologie de la France (1900-1980) », dirigé par Christine Laurière (IAC-LAHIC, CNRS, Paris).

Edgar Aubert de la Rüe naît à Genève le 7 octobre 1901 [1]. Son père, Hippolyte Aubert de la Rüe, est issu d'une famille protestante installée à Genève à la suite de la révocation de l'édit de Nantes et dont les membres ont obtenu en 1708 le statut de « bourgeois » (citoyens de la ville). Hippolyte Aubert de la Rüe est archiviste paléographe, diplômé de l'École des chartes, et occupe alors le poste de directeur de la bibliothèque universitaire de Genève. La famille partage son temps entre le canton de Vaud en Suisse et Paris, ville d'origine de la mère d'Edgar : Elizabeth, née Pasteur, fille d'un industriel, chevalier de la légion d'honneur. C'est à Paris qu'Edgar Aubert de la Rüe fait ses études secondaires et obtient son baccalauréat, en 1921, ainsi qu'une licence de sciences naturelles, avec des certificats de géologie, de géographie physique et de minéralogie. Il poursuit son cursus à l'université de Nancy, à l'Institut de géologie appliquée. En 1924, il y obtient un diplôme d'ingénieur-géologue. L'année suivante, il est engagé comme ingénieur contractuel au ministère des Colonies, pour lequel il continuera d'effectuer des missions jusqu'en 1956, tout en cumulant d'autres activités et fonctions [2].

Les nombreux voyages effectués par Edgar Aubert de la Rüe dans les années 1920 annoncent le rythme soutenu qui caractérisera toute sa carrière. Sur les conseils de ses professeurs, il entreprend en effet des voyages d'étude dès la fin de sa licence. Grâce à l'entremise de

Jacques Bourcart, chef des travaux pratiques de géographie physique à la Sorbonne, il se rend en Albanie en 1923 pour étudier un gisement datant du Pliocène à proximité du lac de Scutari. Les résultats de cette première expédition sont publiés dans des articles collectifs [3]. Dans les années suivantes il se rend en Grèce, au Maroc [4], en Côte-d'Ivoire, puis dans l'archipel des Kerguelen, sur l'île Saint-Paul (aujourd'hui Crozet) et l'île Heard. À la suite d'une seconde expédition dans la région, il propose des collections au Museum d'histoire naturelle de Paris et sollicite dans la foulée des subventions pour pouvoir poursuivre ses travaux. Une bourse lui est attribuée par l'assemblée des professeurs du musée en 1931, grâce à laquelle il poursuit son travail sur la géologie des îles Kerguelen. Il soutient ainsi une thèse de doctorat sur ce sujet à la Sorbonne le 18 juillet 1932 et dédie son travail à ses deux professeurs : Alfred Lacroix, professeur de minéralogie au Museum national d'histoire naturelle et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et Léon Lutaud, professeur de géographie physique et de géologie dynamique de la faculté des sciences de Paris. Entre temps, en 1929 et en 1930, il s'était aussi rendu en Syrie et au Liban ainsi qu'à Madagascar, l'île de la Réunion et l'île Maurice [5].

Bien que sa formation initiale l'orienté vers d'autres disciplines, l'intérêt d'Edgar Aubert de la Rüe pour les habitants des territoires visités est perceptible dès ses premiers séjours de recherche. Les publications qui en sont issues sont des textes très spécialisés, qui restent strictement circonscrits au domaine de la géologie et de la minéralogie. Pourtant, les carnets de terrain albanais témoignent déjà de ses observations sur les populations. On y trouve par exemple les croquis systématiques des couvre-chefs arborés par les hommes qu'il a rencontrés [6]. En outre, parmi les collections que le géologue ne manque pas de réunir sur ses terrains dès cette époque se trouvent, outre des spécimens de la flore et de la faune qu'il destine principalement au Museum d'histoire naturelle de Paris, de nombreux objets ethnographiques. La collecte et le devenir de ceux-ci témoignent ici de son lien particulier avec le Musée d'ethnographie du Trocadéro et ses équipes à un moment où l'institution, sous la direction de Paul Rivet et de Georges Henri Rivière, se trouve au centre des dynamiques de construction de l'ethnologie universitaire naissante [7].

Ainsi, dès le mois de décembre 1933, Georges Henri Rivière, sous-directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, remercie le jeune géologue pour l'envoi « d'une collection d'objets africains, sud-américains et syriens ». La notice mentionne « combien nous apprécions l'intérêt que vous portez à l'ethnographie au cours de vos voyages aussi nombreux que variés » [8]. Les objets concernés dont le musée du quai Branly-Jacques Chirac conserve aujourd'hui la trace proviennent du Mali, de Côte-d'Ivoire, de Madagascar et de la côte Pacifique de la Colombie.

L'intérêt d'Aubert de la Rüe est sans doute en partie motivé par l'engouement pour l'ethnologie à cette époque. Tandis que l'Institut d'ethnologie créé en 1925 par Paul Rivet, Lucien Lévy-Bruhl et Marcel Mauss, forme une nouvelle génération d'ethnologues professionnels, le retentissement important de l'exposition coloniale internationale de 1931 et l'œuvre de diffusion et de vulgarisation que réalisent Rivet et Rivière au Musée

d'ethnographie du Trocadéro contribuent à populariser cette science [9]. L'ethnologie suscite alors passions et débats. Elle fait déplacer les foules. Le Musée d'ethnographie du Trocadéro puis, à partir de 1937, le musée de l'Homme sont les vitrines de ce « nouvel humanisme » qui vise à comprendre l'homme dans sa diversité et à en collecter et classer les différents traits culturels pour les présenter au grand public [10]. Par ailleurs, les milieux mondains et intellectuels dans lesquels évoluent Edgar et Andrée Aubert de la Rüe les incluent dans des réseaux de sociabilité qui influencent probablement les contributions matérielles et scientifiques du géologue aux collections de ces institutions. C'est, par exemple, à la femme de l'ethnologue Alfred Métraux, Eva, qu'il confiera la correction des épreuves de son livre, *L'homme et les îles*, qui paraît en 1935 [11]. Enfin, et peut être surtout, comme en témoigne cette publication [12], l'intérêt pour la géographie humaine que développe assez tôt le géologue le poussera vers la considération d'objets d'études tels que la culture matérielle et les pratiques de populations pensées comme en voie de disparition. Ceux-ci font en effet partie des préoccupations partagées par ces disciplines « voisines » que sont l'ethnologie et la géographie humaine à l'époque [13]. Nous reviendrons sur ce point.

De son côté, le Musée d'ethnographie du Trocadéro organise et soutient à partir des années 1930 de très nombreuses missions destinées à rapporter collections et données ethnographiques. Les ethnologues professionnels formés à l'Institut d'ethnologie en sont bien sûr des protagonistes majeurs, mais toutes les bonnes volontés sont exploitées. Les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, éditées en 1931, d'après les cours donnés à l'Institut d'ethnologie sont ainsi destinées à « ceux qui vivent ou circulent loin de la métropole, fonctionnaires, voyageurs, touristes ou colons » et qui veulent bien « aider à constituer des collections » [14]. Bien que l'ethnologie se construise alors en rupture avec l'amateurisme des sociétés savantes, des coloniaux et des missionnaires, le Musée d'ethnographie du Trocadéro ne cherche pas à mettre à l'écart ces agents importants pour la constitution des collections que sont les administrateurs, les colons, les explorateurs et autres voyageurs mais à encadrer les collectes de manière à les rendre plus méthodiques et donc « scientifiques ». Dans ce cadre, un financement est par exemple attribué à Edgar Aubert de la Rüe en 1933 par l'assemblée des professeurs du Museum national d'histoire naturelle. Il est mandaté par le ministère des Colonies pour faire une reconnaissance géologique des ressources de l'archipel des Nouvelles-Hébrides [15] en Mélanésie. Comme lors de nombreuses missions qu'il effectuera par la suite, le géologue doit, en parallèle de ses observations du sous-sol, constituer une collection ethnographique pour compléter les fonds du Musée d'ethnographie du Trocadéro, rattaché depuis 1928 au Museum national d'histoire naturelle.



Edgar Aubert de la Rüe aux Iles Kerguelen, s.d.

Archives de la Ville de Genève, Edgar Aubert de la Rüe aux Iles Kerguelen, photographie noir-blanc, s.d. [entre 1928 et 1931 ?], dossier Articles, textes et notes réunis ou écrits par Edgar Aubert de la Rüe, 1928-1981, cote CH AVG 350.C.9.4.3/45

Les exigences méthodologiques encouragées par les *Instructions* furent sans doute d'autant plus facilement mises en pratique – au moins partiellement – par Edgar Aubert de la Rüe, que la collecte et les observations géologiques l'avaient habitué à la minutie du travail de terrain. Les carnets de terrain concernant son « tour du monde », comme il désigne lui-même les deux missions qu'il conduit en 1933-1934 et 1935-1936 dans le Pacifique sud, témoignent d'un travail d'observation et de documentation organisé. Il y mentionne précisément les dates, lieux et noms vernaculaires des objets ethnographiques collectés ainsi que leurs usages et prix d'achat. En outre, et c'est là un intérêt majeur de ces documents, ils permettent de préciser comment furent articulées sur le terrain les différentes disciplines auxquelles s'intéressait Edgar Aubert de la Rüe : géologie d'abord et minéralogie, mais également ethnographie, botanique, zoologie, et géographie. En cela, ils nous offrent un aperçu utile de la fabrique empirique d'une pratique plurielle et de la manière dont les recherches et collectes ethnographiques pouvaient se déployer sur le terrain. Prenant ses distances avec les figures de l'explorateur et du touriste [16], Edgar Aubert de la Rüe revendique ainsi une pratique pluridisciplinaire professionnelle :

« Les mauvaises langues qui ne manquent pas diront que je me suis éparpillé. Ils auront raison. Si mes études en Sorbonne et à Nancy ont fait de moi un géologue, qui s'est promené un peu sur toute la terre pendant un demi-siècle, je me suis souvent au long de mes voyages, intéressé à beaucoup d'autres choses que la géologie et la minéralogie. Mon intérêt s'est porté également sur la botanique, l'ethnologie, et toutes les branches de la géographie [17]. »

Cette pratique est essentiellement basée sur la collecte de « spécimens » [18]. Les intérêts scientifiques variés du géologue y apparaissent étroitement imbriqués dans le temps : échantillons de roches, observations géologiques, collectes de spécimens d'insectes ou

d'objets se côtoient informellement dans la même journée, en fonction des possibilités offertes par le terrain visité. Les possibilités de collectes sont aussi relativement bornées géographiquement par les points de présences coloniales britanniques et françaises dans l'archipel. Le couple Aubert de la Rüe se déplace ainsi en suivant les navires qui ravitaillent les colons dans les îles où ils se sont installés. Ils séjournent principalement dans les stations, chez les planteurs ou les missionnaires, et visitent les villages situés à proximité afin d'y collecter des « curiosités », cherchant le « pittoresque » des paysages et des objets. Cependant, plus ponctuellement, des tournées de plusieurs jours sont aussi organisées vers les intérieurs ou les sommets volcaniques des îles les plus importantes, les faisant s'aventurer sur des chemins moins balisés. De manière générale, les collectes sont opportunistes. Néanmoins, plusieurs manières de rassembler ces « spécimens » peuvent être identifiées pour les objets ethnographiques. Elles semblent caractériser l'ensemble des missions effectuées par le couple Aubert de la Rüe dans le monde : en « tournée », dans les villages visités, ils inspectent l'intérieur des maisons et acquièrent les pièces qu'ils jugent les plus intéressantes, argumentant et négociant au besoin avec des habitants parfois réticents, comme en témoigne l'extrait suivant d'un journal de terrain de 1934 aux Nouvelles-Hébrides :

« Je m'arrête au village de RANGABANITI à la cote 80 au-dessus de l'extrémité sud de la baie Barrier sur laquelle j'ai une belle vue. Il est 13h 1/4 je m'arrête jusqu'à 14h 45. Pas mal de canaques, jeunes et vieux surtout viennent à ma rencontre, je trouve à acheter des nambas [étui-pénien constitué d'une natte tressée], des casse-têtes (NALNAL) etc. Le chef m'emmène au NAKAMAL [nom générique des maisons des hommes en bislama, langue véhiculaire de l'archipel], à 1/4 d'heure de là vers le sud. Il est plein d'hommes, vieux surtout, tous nus et en nambas. Je parviens à acheter au chef deux vieux masques (1 livre) mais ils les enveloppent avec soin dans des feuilles pour que l'on ne voie pas que je les emporte [19]. »

Lorsque le couple Aubert de la Rüe s'installe plus durablement dans un lieu, un appel est lancé aux habitants afin que ceux-ci viennent présenter eux-mêmes les objets qu'ils souhaitent vendre. Bien que le géologue fasse savoir ce qu'il recherche plus particulièrement, les négociations se font alors essentiellement sur les prix offerts, qui sont uniformisés en fonction des types d'objets. Enfin, mettant à profit les réseaux de la sociabilité coloniale, Edgar Aubert de la Rüe acquiert aussi un certain nombre de lots d'objets auprès des Européens installés dans les lieux de ses missions. C'est le cas par exemple en Côte française des Somalis (Djibouti aujourd'hui), en 1937-1938, où il achète la presque totalité des collections envoyées au musée de l'Homme à un certain capitaine Péri, commandant du cercle militaire de Dikhil [20]. Edgar Aubert de la Rüe est alors tributaire des informations données par ces colons pour la documentation des objets, inégale selon les types d'objets et les intermédiaires.

Si les habitations ou l'habillement suscitent des observations que le géologue qualifie lui-même d'« ethnographiques », certains domaines restent par contre très peu documentés sur le terrain. L'étude des structures sociales et politiques, ou celle des croyances et de la religion, sont largement laissées de côté et évoquées dans les publications du géologue à

partir des lectures des textes d'autres ethnologues plus spécialisés. C'est d'ailleurs ce que Maurice Leenhardt, missionnaire spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, remarque lorsqu'il écrit à propos de son livre sur les Nouvelles-Hébrides :

« L'auteur soude avec art ce qu'il a lu, vu et entendu. (...). Si la structure de la société hébridaise avait pu [l'] intéresser autant que la structure du sol, il eût pu donner un livre de premier plan. Mais tel n'était pas son but [21]. »

Au cours de ses missions, Edgar Aubert de la Rüe développe ainsi rapidement une vision scientifique se voulant plus globale en sus de ses observations strictement géologiques. C'est alors, plus largement, les rapports de l'homme à son environnement qui s'imposent progressivement comme problématiques générales de ses recherches. Cela se traduit par l'intégration des informations géologiques, géographiques, botaniques et zoologiques tout autant qu'ethnographiques dans une même pratique plurielle. En ce sens, c'est certainement dans le cadre de la géographie humaine et de son histoire disciplinaire croisée avec l'ethnologie que se comprennent le mieux les orientations scientifiques et la trajectoire d'Edgar Aubert de la Rüe à partir des années 1930.

Les relations épistémologiques entre géographie et ethnologie sont anciennes [22]. Tandis qu'une certaine « complémentarité » et la « mutualisation des ressources académiques » marque les XVIIIe et XIXe siècles [23], la première moitié du XXe siècle voit se multiplier des prises de position plus tranchées, orientées vers une différenciation des deux disciplines. Même si certaines proximités perdurent [24], c'est une volonté d'autonomisation qui domine dans les écrits des tenants des deux disciplines. Dans l'introduction au tome VII de l'Encyclopédie française, intitulée « Qu'est-ce que l'ethnologie? », Paul Rivet écrit :

« Il est clair que la géographie joue un rôle encore plus important que l'histoire. L'orographie et l'hydrographie déterminent souvent le sens des migrations terrestres, de même que la direction des vents et des courants favorise ou rend impossible les migrations marines. Toute une science nouvelle, la géographie humaine, est née précisément de la nécessité de tenir compte des multiples conditions du milieu physique dans la formation des groupements humains et de leur civilisation. C'est elle qui désigne au chercheur les populations qui, du fait de leur habitat, ont vécu dans un isolement relatif. L'étude de ces populations qui ont échappé ainsi en partie au métissage et aux influences culturelles étrangères, présente pour l'ethnologue un intérêt tout particulier [25]. »

La géographie se situerait donc en amont de l'étude ethnographique. Elle permettrait de déterminer les populations susceptibles de fournir les matériaux les plus intéressants dans l'optique diffusionniste de Rivet, qui vise à « distinguer la part de chacun des contributeurs à l'œuvre commune, et à remonter au plus près de l'origine, quel que soit le phénomène étudié » [26]. Néanmoins, c'est bien à l'ethnologie que doit être, selon lui, donnée la prééminence :

« Les divers aspects que présente l'étude d'un groupe humain quelconque sont si accusés et différenciés qu'ils donnent l'impression parfois de

relever d'autant de sciences distinctes mais en fait, toute recherche anthropologique, pour être vraiment complète, doit les refléter toutes. (...). Il est regrettable que le mot anthropologie qui, dans l'esprit de tous ces savants [Armand de Quatrefages, Ernest-Théodore Hamy puis les détenteurs successifs de la chaire d'anthropologie du Museum], désignait ce complexe de science, ait vu peu à peu son sens se restreindre et qu'il n'évoque plus le plus souvent à l'heure actuelle, que l'idée de l'étude des races humaines au point de vue physique. (...). Le sens primitif du mot anthropologie ayant dévié d'une façon manifeste, une tendance de plus en plus marquée tend à lui substituer le mot ethnologie. (...). On peut regretter que l'usage ait imposé ces changements de terminologie, discuter sur le sens étymologique des mots, rien ne prévaudra contre le sens qui s'est imposé [27]. »

À la même époque, Mauss intègre aussi les études géographiques dans la pratique ethnographique. Il prône dans ses cours l'étude de la « morphologie sociale » [28]. Celle-ci passe par un travail cartographique, incluant des documents rendant compte de la géologie, de la répartition des populations sur le territoire et des diverses voies de communication, ainsi que par des études statistiques et démographiques [29].

Du côté de la géographie humaine, les fondements posés à la fin du siècle précédent par les travaux de Paul Vidal de la Blache sont réinvestis par ses élèves. La discipline élargit le champ de ses objets vers les problèmes politiques et économiques, l'urbain et le monde tropical. À l'instar des travaux sur le monde rural, où les géographes examinent les diversités de l'habitat en opposant les modes d'exploitation traditionnels à des formes introduites par la modernisation, l'élément culturel et social prend une place non négligeable dans le champ naissant de la géographie consacrée aux espaces colonisés. Les données exploitées recourent alors celles qui sont rassemblées par les ethnologues, mais viennent soutenir un discours visant à mettre en lumière les différents moyens mobilisés par l'homme face à son milieu. Il s'agit là d'analyser la variété des solutions trouvées par l'homme face aux contraintes environnementales et climatiques. L'objet de la géographie humaine est donc, selon le géographe Pierre Deffontaines, la compréhension de l'environnement comme inscription visible de la diversité culturelle et de « l'esprit » des êtres humains. Il écrit :

« Mais l'œuvre géographique, c'est-à-dire visuelle, paysagique [sic] des hommes, ne s'est pas bornée à cet aménagement matériel du globe ; l'humanité est venue ajouter aux paysages terrestres d'autres faits aussi extérieurs, physiologiques et donc géographiques, mais qui ne s'expliquent pas ou s'expliquent mal, par cette seule lutte contre les éléments, par un déterminisme étroit de l'acte humain commandé par la nature hostile. Il reste un large résidu dans les paysages inscrits par les hommes à la surface du globe, résidu qui ne s'explique pas par les adaptations au milieu physique : l'homme a apporté sur la terre un nouvel élément étonnamment puissant : la pensée, et c'est en cela qu'il constitue la dernière vague de la création, le fond avancé des êtres. Le plus grand événement dans l'histoire géographique de la Terre, ce n'est pas tel plissement de montagne (...), c'est l'apparition avec l'homme d'une sorte de sphère spéciale, plus extraordinaire que la pyrosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère ou même la biosphère, ce que l'on pourrait appeler la sphère

pensante, que Pierre Teilhard de Chardin a appelée la « noosphère », enveloppe immatérielle sans doute, qui cependant s'inscrit matériellement dans le paysage. (...) immense domaine à peine exploré que l'inscription sur la Terre du facteur esprit [30]. »

Ainsi, malgré des positionnements disciplinaires polarisés, des champs de convergence existent entre géographie humaine et ethnologie. Par ailleurs, la géologie et la minéralogie sont aussi étroitement liées à la géographie (physique cette fois). Dans ce domaine, la géomorphologie est la discipline majeure. Les étudiants qui s'y appliquent reçoivent une solide formation en géologie et en minéralogie afin de pouvoir mettre en relation les structures géologiques et les formes du relief. Cette association est renforcée par l'implantation des cours de géologie et de minéralogie dans l'immeuble de l'Institut de géographie de l'Université de Paris, ce qui facilite les rapprochements interdisciplinaires. Edgar Aubert de la Rüe est issu de ce creuset scientifique qui explique sans doute en partie le champ étendu de ses intérêts.

Témoin de l'interdisciplinarité développée par Edgar Aubert de la Rüe au cours de ses missions, la notion d' « adaptation » traverse l'ensemble de ses carnets de terrains et de ses publications. Tout comme la nature vient transformer l'homme en lui fournissant le cadre et les conditions dans lesquels il doit vivre, l'homme lui-même vient imprimer sa marque sur la nature et l'adapte à ses propres besoins. Aubert de la Rüe utilise ainsi la notion de « paysage culturel », formé par l'homme :

« Plus que tout autre être vivant, l'homme modifie profondément l'aspect des régions qu'il occupe. Dans tous les territoires où son occupation est déjà ancienne, le paysage tend à perdre la trace de ce qu'il fut primitivement. L'homme a modifié les détails de sa zone d'habitation, en l'adaptant à ses besoins. D'un milieu naturel tantôt favorable, tantôt indifférent ou hostile, il est parvenu à faire un milieu civilisé. Le milieu naturel ainsi transformé et qui a imprimé la marque géographique de l'homme, constitue le paysage culturel qui est celui que nous sommes le plus fréquemment accoutumés à contempler [31]. »

Apparaît ici ce qui pourrait sembler un paradoxe mais n'en est alors pas un : tandis que les missions d'Edgar Aubert de la Rüe pour le ministère des Colonies [32] ont pour objectif premier l'analyse des possibilités de mise en valeur des territoires visités, la plus ou moins grande « adaptation » des habitants et de leurs pratiques à leur environnement apparaît comme un critère de jugement majeur. Ce sont ici les valeurs de « pureté », d'« authenticité » et de « métissage » qui sont en jeu, et que le géologue mobilise aussi dans l'ensemble de son discours sur les races [33] :

« À côté de la véritable case indigène, de forme si changeante, au point que chaque île possède son propre type, quand ce n'est pas plusieurs, on voit malheureusement apparaître, en nombre de plus en plus considérable, dans les villages côtiers proches des missions, des constructions dont la forme est vaguement inspirée de celle des maisons de colons. Certains les font encore en matériaux du pays, le toit en feuilles de palmiers et les côtés en lattes tirées de l'écorce de l'aréquier ou obtenues en aplissant

des bambous. La plupart des demi-civilisés trouvent cependant plus simple et moins fatigant d'employer des caisses vides, des tôles rouillées ou des morceaux de fer blanc provenant de vieux bidons d'essence. Le pittoresque ne gagne évidemment rien à cette innovation, ni d'ailleurs l'hygiène. Certaines des cases traditionnelles de l'archipel, solides, fraîches et bien adaptées au climat, valent certainement les cabanes disgracieuses que le moindre rayon de soleil transforme en fournaise, habitées aujourd'hui par des Canaques qui se considèrent comme très évolués parce qu'ils mangent maintenant du bœuf et du saumon en conserve, ornent leurs demeures d'images pieuses et de bibles et vont le dimanche à l'église, costumés en Européens avec une cravate, un chapeau et des lunettes [34]. »

En contrepoint de ses études géologiques et minéralogiques, le géologue critique ainsi avec virulence la transformation des paysages et des hommes. Ses écrits témoignent de l'angoisse de la disparition et de la nécessité de sauvegarder les dernières traces des populations originelles colonisées, avant qu'elles ne soient irrémédiablement englouties par la modernité et « métissées ». Ces mêmes termes de « primitif », « authentique » ou « originel » apparaissent dans les discours d'Edgar Aubert de la Rüe sur la flore, la faune et le paysage. Cette fois c'est l'homme qui est mis en cause, avec une insistance sur les actions destructrices de grande ampleur dues aux Européens. Il dénonce les dégradations causées par l'exploitation inconsidérée de certaines ressources. Face à ce problème, il convient d'amplifier les efforts de protection :

« Depuis une cinquantaine d'années, la plupart des nations se sont rendu compte de l'erreur qui a été commise et font un effort louable pour enrayer certaines dévastations et protéger d'une manière efficace les espèces animales et végétales en voie de disparition. La question de la protection de la nature est maintenant l'une de celles qui préoccupent le plus les naturalistes et, en ce qui concerne plus spécialement les îles, d'heureuses mesures ont été prises. À Madagascar, où les indigènes ont en grande partie anéanti la forêt par leurs défrichements et les feux de brousse successifs, des missions ont été envoyées au cours de ces dernières années afin de rechercher les régions où la forêt primitive existait encore. Elles ont délimité dans les diverses parties de la grande île, un certain nombre de réserves, placées sous le contrôle de l'État, où seront conservés différents types de végétation ainsi que la faune malgache, d'un caractère si particulier [35]. »

À l'époque, ces actions de protection sont parmi les premières du genre. Edgar Aubert de la Rüe établit alors un parallèle entre l'acculturation des populations « primitives » et la destruction du milieu naturel originel. Parlant des insulaires des Nouvelles-Hébrides, il écrit :

« Il faut sincèrement souhaiter que l'on parvienne à sauver cette race et qu'on lui permette également de conserver tout ce qu'elle a pu maintenir jusqu'ici de ses traditions et de sa culture primitive si intéressante, heureusement préservée dans l'intérieur de certaines îles où l'influence de notre civilisation n'a pu pénétrer et lui être irrémédiablement fatale. Je ne pense pas que l'évolution de l'humanité en souffre si quelques milliers de

Canaques, isolés dans leurs montagnes, perpétuent pendant quelques temps encore tout ce qui fait l'originalité de la civilisation néo-hébridaise [36].»

S'inspirant des solutions trouvées par les naturalistes et les géographes pour protéger certains sites privilégiés, il propose alors de créer des espaces réservés, protégés de tout risque d'acculturation :

« Pendant qu'il en est temps encore, les nations qui ont la charge d'administrer cet archipel devraient s'entendre pour faire d'une île des Nouvelles-Hébrides une réserve où la race mélanésienne pourrait se perpétuer, comme par le passé, à l'abri de la civilisation. L'île d'Ambrym, où les Canaques sont encore assez nombreux (3 000 environ), de race très pure, en même temps que très primitifs, semble particulièrement indiquée [37].»

La solution résiderait donc dans une séparation des populations, non pas grâce au départ des colonisateurs, mais par la préservation de certains espaces où hommes et environnement demeureraient autant que possible « intouchés », à l'abri de tout métissage et des transformations contemporaines.

Tandis que les conceptions raciales d'Edgar Aubert de la Rüe se singularisent par le rapprochement qu'il établit entre la diversité de l'environnement naturel et celle des hommes, son intérêt pour une œuvre coloniale « humaniste » est une préoccupation que le géologue partage avec les ethnologues du Musée d'ethnographie du Trocadéro/musée de l'Homme. Les *Instructions* de 1931 précisent cet enjeu pour la collecte des données ethnographiques :

« Non seulement l'ethnographie est précieuse à l'étude de l'homme préhistorique, dont elle restitue le milieu, et de l'homme moderne, elle apporte aux méthodes de colonisation une contribution indispensable, en révélant au législateur, au fonctionnaire et au colon les usages, croyances, lois et techniques des populations indigènes, rendant possible avec ces dernières une collaboration plus féconde et plus humaine, et conduisant ainsi à une exploitation plus rationnelle des richesses naturelles »

La mise en valeur physique des territoires est donc directement associée à la connaissance de leurs caractéristiques humaines, il apparaît très naturel pour les géologues et autres scientifiques intéressés aux aspects physiques des colonies de contribuer aussi au développement des connaissances ethnographiques. La trajectoire professionnelle d'Edgar Aubert de la Rüe témoigne bien de ces relations étroites de la sphère de la recherche scientifique avec les milieux politiques et économiques de l'empire colonial – relations placées sous la bannière de la « mise en valeur » des colonies [38]. Ses premières missions sont effectuées en tant qu'ingénieur-géologue contractuel mandaté par le ministère des Colonies, en collaboration avec les institutions muséales, mais aussi avec des financeurs privés : compagnies minières ou banques soucieuses de préciser les intérêts commerciaux des territoires colonisés. En cela, le géologue se place tout à fait dans la ligne de « l'esprit de

partenariat nouveau, entre les intérêts coloniaux privés, les parlementaires du groupe colonial, l'État et les administrations locales [39] » qui se développe à la suite de la conférence coloniale de 1917 [40] et du plan Sarraut de 1921. Outre la spécialisation des productions selon les colonies, le plan Sarraut donne une place importante à l'étude scientifique des territoires considérée comme la base essentielle sur laquelle pourra se fonder un développement économique raisonné. Le travail des géologues, botanistes et autres naturalistes de terrain, qui trouve donc ici une raison d'être décuplé [41], est pensé comme indissociable d'un soutien de l'État, qui va contribuer au financement d'expéditions telles que celles menées par Edgar Aubert de la Rüe [42].

La Seconde Guerre mondiale surprend le couple Aubert de la Rüe alors qu'il se trouve à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ils s'y trouvent pris dans les mailles de l'histoire locale lors du ralliement de l'archipel à la France libre le 24 décembre 1941. Le nouveau gouverneur Alain Savary, résistant de la première heure, se méfie de ce couple mondain régulièrement reçu chez son prédécesseur Gilbert de Bournat, d'autant plus que le géologue pratique assidument la photographie dans la région, ce qu'il interprète comme une menace possible d'espionnage. Il assigne donc le couple à résidence sur l'îlot Langlade, où ils restent jusqu'en 1944, lorsque Paul Rivet, exilé au Mexique, intervient en faveur du géologue pour l'obtention d'un poste de professeur à l'Institut français de Mexico. Celui-ci sera suivi d'un autre poste à l'École polytechnique de Quito en Équateur en 1946, avant le retour du géologue à des missions géologiques plus ponctuelles après la guerre. Le géologue se voit par exemple confier deux missions par l'ORSOM en 1948-1949 et 1950. Il est chargé de se rendre en Guyane française afin de faire une reconnaissance géologique des régions des fleuves Oyapock d'une part et Itany (Litany aujourd'hui) et Marouini d'autre part. La seconde mission donne aussi lieu à une analyse des ressources du territoire situé entre ces deux derniers cours d'eau, sur la demande du ministère de l'Intérieur qui souhaite alors profiter de son expertise dans le cadre de la renégociation de la frontière de la Guyane française et du Surinam [43].

En 1956, Edgar Aubert de la Rüe est finalement nommé maître de recherche au CNRS en poste au laboratoire de géologie du Muséum national d'histoire naturelle et le restera jusqu'en 1966 [44]. Pendant cette période, il est détaché à plusieurs reprises auprès du programme d'assistance technique de l'Unesco et chargé de mission au Brésil et au Chili. Il écourte néanmoins sa dernière mission au Chili, en 1961, pour des raisons de santé, et rentre s'installer à Lausanne en Suisse [45]. Les années suivantes sont consacrées à des voyages plus « touristiques » jusqu'en 1973-1974 puis à la relecture et au traitement des nombreuses données collectées pendant sa longue carrière. Il entend en particulier laisser l'ensemble des produits de son travail à la disposition du public en versant collections, livres, documentation et archives dans les fonds de plusieurs institutions scientifiques à travers le monde [46]. Il meurt le 24 février 1991 à Lausanne dans sa maison de Pully.

Références citées [47]

Blanckaert, Claude. 2004. « Géographie et anthropologie, une rencontre nécessaire (XVIIIe – XIXe siècle) », *Ethnologie française* 34, p. 661-669.

- Bonneuil, Christophe. 1990. « Des savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 10, p. 5-6.
- Bonneuil, Christophe. 1991. *Des savants pour l'Empire, la structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la mise en valeur des colonies françaises, 1917-1945*. Paris, ORSTOM.
- Brunhes, Jean. 1913. « Ethnographie et géographie humaine. *L'ethnographie* 1, p. 29-40.
- Castro, Teresa. 2018. « Races (1930). À propos d'un ouvrage oublié de Jean Brunhes ». *Gradhiva* 27, p. 145-175.
- Conklin, Alice. 2015. *Exposer l'humanité. Races, ethnologie et empire en France (1850-1950)*. Paris, MNHN.
- Debaene, Vincent. 2010. *L'adieu au voyage, l'ethnologie française entre science et littérature*. Paris, Gallimard.
- Debaene, Vincent. 2017. « La collection 'L'Espèce humaine', rêverie contre-historique », dans André Delpuech, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (dir.), *Les années folles de l'ethnographie, Trocadéro 28-37*, Paris, MNHN, p. 831-871.
- Deffontaines, Pierre. 1948. *Géographie des religions*, Paris : Gallimard.
- Delpuech, André, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (dir.). 2017. *Les années folles de l'ethnographie, Trocadéro 28-37*. Paris, MNHN.
- Durand, Marie. 2016. *Edgar Aubert de la Rüe, de l'exploration scientifique au voyage : collecte de terrain, intérêts coloniaux, diffusion institutionnelle et grand public (1923-1960)*. Note de recherche sur les collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac.
- Durand Marie. 2008. *Nouvelles-Hébrides, îles de cendre et de corail, Edgar Aubert de la Rüe, un géologue en terre « canaque », 1934-1936*. Mémoire de recherche de Master, EHESS, Paris.
- Germanaz Christian. 2015. « "Pèlerins du monde". Les Aubert de la Rüe (1925-1964) », in Pascal Clerc (dir.), Marie-Claire Robic (dir.), *Des géographes hors-les-murs ? Itinéraires dans un Monde en mouvement (1900-1940)*, L'Harmattan, p. 251-284.
- Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*. Paris, Musée d'ethnographie du Trocadéro, 1931.
- Jean-Brunhes Delamarre, Mariel. 1968. « Géographie humaine et ethnologie », dans Jean Poirier (dir.), *Ethnologie générale*. Paris, La Pléiade, p. 1465-1503.
- Laissus, Yves. 1995. *Le Muséum d'histoire naturelle*, Paris, Gallimard.
- Laurière, Christine. *Paul Rivet (1876-1958), le savant et le politique*, Thèse de doctorat soutenue le 7 décembre 2006, EHESS.

- Laurière, Christine. 2008. *Paul Rivet, le savant et le politique*. Paris, MNHN.
- Leenhardt, Maurice. 1946. « Aubert de la Rüe, Edgar, Les Nouvelles-Hébrides, Iles de Cendre et de Corail », compte rendu in *Journal de la Société des océanistes*, t. 2, p. 236-237.
- Leroi-Gourhan, André. 1948. « Ethnologie et géographie humaine », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie* 1, p. 14-19.
- L'Estoile, Benoît de, 2007. *Le goût des autres, de l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris, Flammarion.
- Mauss, Marcel. 1906. « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Études de morphologie sociale », *L'Année sociologique* 9, p. 39-132.
- Mauss, Marcel. 1967. *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- Meyran, Régis. 2000. « Races et racisme, les ambiguïtés des anthropologues de l'entre-deux-guerres », *Gradhiva*, n° 27, p. 63-76.
- Picard, Jean-François et Élisabeth Pradoura, 1988. « La longue marche vers le CNRS (1901-1945) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 1, p. 7-40.
- Reynaud Paligot, Carole. 2006. *La république raciale (1860-1930)*, Paris, PUF.
- Rivet, Paul. 1936. « Ce qu'est l'ethnologie », in *L'Espèce humaine*, Encyclopédie française, t. VII, p. 7.06-1 à 7.08-16.
- Robic, Marie-Claire. 2004. « Rencontres et voisinages de deux disciplines », *Ethnologie française* 34, p. 581-590.
- Sautter, Gilles. 1992. « Géographie et anthropologie », dans Bailly, Antoine, Ferras, Robert et Pumain, Denise (dir.). *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, p. 207-219.
- Schlanger, Nathan. 2012. *Marcel Mauss. Techniques, technologie et civilisation*. Paris, PUF.
- Sion, Jules. 1937. « Géographie et ethnologie », *Annales de géographie* 263, p. 461.
- Sorre, Max. 1957. *Rencontres de la géographie et de la sociologie*. Paris, Marcel Rivière.
- Todorov, Tzvetan. 1989. *Nous et les Autres*, Paris, Éditions du Seuil.

[1] Cette notice biographique est une synthèse actualisée, tirée des travaux antérieurs de l'auteur : Marie Durand, *Edgar Aubert de la Rüe, de l'exploration scientifique au voyage : collecte de terrain, intérêts coloniaux, diffusion institutionnelle et grand public (1923-1960)*, 2016.. Note de recherche sur les collections du musée du quai Branly-Jacques Chirac et Marie Durand, *Nouvelles-Hébrides, îles de cendre et de corail, Edgar Aubert de la*

Rüe, un géologue en terre «canaque», 1934-1936. Mémoire de recherche de Master, EHESS, Paris, 2008.

[2] Voir Archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac, 2AP.268. *Titres et travaux scientifiques d'Edgar Aubert de la Rüe*, 1961. À partir de 1946, le ministère des Colonies devient ministère de la France d'outre-mer.

[3] E. Aubert de la Rüe, J. Bourcart, E. de Chételat, « Le gisement de Pliocène marin du lac de Scutari d'Albanie », *Bulletin de la Société de géologie française*, S.4. XXIII, p. 271-274, 1923 ; E. Aubert de la Rüe, E. de Chételat, « Observations sur les roches vertes de l'Albanie du nord et quelques gisements métallifères qui s'y rattachent », *Bulletin de la Société de géologie française*. S.4. XXIV, p. 33-47, 1924.

[4] Il est alors accompagné d'Andrée Sacré, une jeune Vendéenne de 22 ans qu'il épouse le 13 avril 1925 à Marrakech-Banlieue. Elle l'accompagnera dans la plupart de ses expéditions futures et le secondera dans ses travaux de recherche et de collecte de matériaux.

[5] Au vu du nombre très important de missions et voyages effectués par Edgar et Andrée Aubert de la Rüe pendant leurs années d'activité, ainsi que de leurs successions très rapides dans le temps, il est ici difficile d'en présenter le détail. Une liste plus exhaustive ainsi que les dates de ceux-ci peuvent néanmoins être consultées dans M. Durand, 2016, Annexe 2, p. 53-54.

[6] Archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac, 2AP.1 « Diversité des coiffures d'homme en Albanie ».

[7] Voir, entre autres, André Delpuech, Christine Laurière et Carine Peltier-Caroff (dir.), *Les années folles de l'ethnographie, Trocadéro 28-37*, Paris, MNHN, 2017.

[8] Archives du Musée de l'Homme : 2 AM 1 K9 a, Correspondance Aubert de la Rüe, /1 : lettre dactylographiée de Georges Henri Rivière à Edgar Aubert de la Rüe datée du 1er décembre 1933.

[9] C. Laurière, *Paul Rivet, le savant et le politique*, Paris, MNHN, 2008.

[10] Vincent Debaene, *L'adieu au voyage, l'ethnologie française entre science et littérature*. Paris, Gallimard, 2010, p. 179.

[11] E. Aubert de la Rüe, 1935. *L'homme et les îles*. Paris, Gallimard.

[12] Ce livre comme plusieurs autres d'Edgar Aubert de la Rüe est en effet publié dans la collection « Géographie Humaine » dirigée chez Gallimard à partir de 1933 par Pierre Deffontaines, disciple du géographe Jean Brunhes et, comme lui, fervent défenseur d'une discipline qui donne à l'homme une place centrale dans l'analyse des caractéristiques géographiques des territoires. Voir en particulier V. Debaene, « La collection 'L'Espèce humaine', rêverie contre-historique », dans A. Delpuech, Ch. Laurière et C. Peltier-Caroff, 2017, p. 831-871 .

[13] Marie-Claire Robic, « Rencontres et voisinages de deux disciplines », *Ethnologie française* 34, 2004, p. 581-590, p. 585-586.

[14] *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*. Paris, Musée d'ethnographie du Trocadéro, 1931, p. 6-7.

[15] Aujourd'hui la République du Vanuatu. Dans un souci de cohérence historiographique, le nom colonial a été conservé ici.

[16] M. Durand, 2016, p. 21-24.

[17] Archives du MQB-JC, 2AP.270. Note manuscrite non datée.

[18] Il ne s'agit pas là d'une conception spécifique à Edgar Aubert de la Rüe. Les *Instructions...* de 1931 utilisent elles aussi les termes de « spécimens » et de « récolte » pour parler des objets et de leur collecte. Pour une analyse de l'héritage naturaliste de l'ethnologie dans les années 1930, voir Benoît de l'Estoile, *Le goût des autres, de l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris, Flammarion, 2007, p. 105-113.

[19] Archives du musée du quai Branly, 2AP.52. Journal de la Mission aux Nouvelles-Hébrides, août à septembre 1934, entrée du 24 juillet.

[20] Archives du Musée de l'Homme, 2 AM 1 K9a, Correspondance générale. Numérisée au MQB DA000210/16270. Lettre dactylographiée d'Edgar Aubert de la Rüe à Paul Rivet datée du 27 décembre 1937.

[21] Voir notamment les chapitres correspondants à ces questions dans E. Aubert de la Rüe, *Les Nouvelles-Hébrides, îles de cendres et de corail*, Montréal, Ed. de l'Arbre, 1945 ; Maurice Leenhardt, « Aubert de la Rüe, Edgar, Les Nouvelles-Hébrides, Îles de Cendre et de Corail », compte rendu in *Journal de la Société des océanistes*, t. 2, 1946, p. 236-237.

[22] Sur celles-ci, nous renvoyons en particulier vers le numéro spécial de la revue *Ethnologie française* 2004/4, vol. 34, « Ethnologues et Géographes », notamment les articles de Marie-Claire Robic, « Rencontres et voisinages de deux disciplines », p. 581-590 et Claude Blanckaert, « Géographie et anthropologie, une rencontre nécessaire (XVIIIe-XIXe siècle) », p. 661-669 ; voir aussi Marcel Mauss, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos. Études de morphologie sociale », *L'Année sociologique* 9, 1906, p. 39-132 ; Jean Brunhes, « Ethnographie et géographie humaine », *L'ethnographie* 1, 1913, p. 29-40 ; Jules Sion, « Géographie et ethnologie », *Annales de géographie* 263, 1937, p. 461 ; André Leroi-Gourhan, « Ethnologie et géographie humaine », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie* 1, 1948, p. 14-19 ; Max Sorre, *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Marcel Rivière, 1957 ; Mariel Jean-Brunhes Delamarre, « Géographie humaine et ethnologie », dans Jean Poirier (dir.), *Ethnologie générale*. Paris, La Pléiade, 1968, p. 1465-1503 ; Gilles Sautter, « Géographie et anthropologie », dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, 1992, p. 207-219 ; V. Debaene, 2017 ; Teresa Castro, « Races (1930). À propos d'un ouvrage oublié de Jean Brunhes », *Gradhiva* 27, 2018, p. 145-175.

[23] Cl. Blanckaert, 2004, p. 661.

[24] Paul Rivet est, dès 1920, membre de la Commission de géographie humaine du Comité national de géographie et l'Institut d'ethnologie est hébergé jusqu'en 1938 dans les locaux de l'Institut de géographie, au n° 181 de la rue Saint-Jacques.

[25] Paul Rivet, «Ce qu'est l'ethnologie», in *L'Espèce humaine, Encyclopédie française*, t. VII, 1936, p. 7.06-1 à 7.08-16, p. 7.06-7.

[26] Ch. Laurière, *Paul Rivet (1876-1958), le savant et le politique*, Thèse de doctorat soutenue le 7 décembre 2006, p. 453.

[27] P. Rivet, 1936, p. 7.06-1.

[28] Sur la « morphologie sociale » de Marcel Mauss voir Nathan Schlanger, *Marcel Mauss. Techniques, technologie et civilisation*. Paris, PUF, 2012.

[29] M. Mauss, *Manuel d'Ethnographie*, Paris, Payot, 1967, p. 41-48.

[30] Pierre Deffontaines, *Géographie des religions*, Paris, Gallimard, 1948, p. 8.

[31] « Más que cualquier otro ser viviente, el hombre modifica profundamente el aspecto de toda región que la ocupa. En todas partes en que su ocupación es ya antigua, el paisaje tiende a perder todo rastro de lo que fue primitivamente. El hombre ha modificado los detalles de su zona de habitación, adaptándola a su necesidades. De un medio natural ora favorable, ora indiferente u hostil, ha logrado hacer un medio civilizado. El medio natural, así transformado y que tiene impresa la marca geográfica del hombre, constituye el paisaje cultural, y es el que con más frecuencia estamos acostumbrados a contemplar ». E. Aubert de la Rüe, 1947, *El medio Geográfico, texto de doce conferencias de Geografía Humana, dictadas en 1947*, Quito : Talleres Gráficos Nacionales, p. 19. Ma traduction.

[32] Et, à partir de 1946, le ministère de la France d'outre-mer.

[33] Pour un développement plus long sur ce point et sur le contexte des conceptions raciales dans les milieux académiques du milieu du XXe siècle, voir entre autres Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres*, Paris, Éditions du Seuil, 1989 ; Régis Meyran, « Races et racisme, les ambiguïtés des anthropologues de l'entre-deux-guerres », *Gradhiva*, 2000, n° 27, p. 63-76 ; Carole Reynaud-Paligot, *La république raciale (1860-1930)*, Paris, PUF, 2006 ; Alice Conklin, *Exposer l'humanité. Races, ethnologie et empire en France (1850-1950)*. Paris, MNHN, 2015. Pour l'analyse des résonances des conceptions raciales chez d'Edgar Aubert de la Rüe, voir M. Durand, 2008.

[34] Aubert de la Rüe, 1945, p. 125.

[35] E. Aubert de la Rüe, *L'Homme et les îles*, Paris, Gallimard, 1935, p. 74.

[36] E. Aubert de la Rüe, 1945, p. 247.

[37] E. Aubert de la Rüe, 1935, p. 83.

[38] L'expression est utilisée par Albert Sarraut, ministre des Colonies, qui présente en 1921 un plan général pour la « mise en valeur » de l'empire colonial français. Il s'agit d'un programme qui se veut général et propose une méthodologie précise pour l'amélioration de la productivité économique des colonies

dans le but de satisfaire les besoins de la métropole. Voir Christophe Bonneuil, *Des savants pour l'Empire, la structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la mise en valeur des colonies françaises, 1917-1945*. Paris, ORSTOM, 1991, p. 40-41.

[39] *Ibid.*, p. 35-36.

[40] La conférence Maginot, comme elle est aussi dénommée, réunit l'ensemble des acteurs des milieux coloniaux afin de débattre sur les moyens de la « mise en valeur » des colonies et l'accroissement de leur contribution à l'économie de la France, très malmenée par les années de guerre. Cf. André Maginot, *ministère des Colonies, Conférence coloniale : juillet 1917*, Paris, Larose, 1917.

[41] Au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, deux nouvelles chaires sont d'ailleurs créées : « Pêche et productions coloniales d'origine animale » en 1920 et « production coloniale d'origine végétale » en 1923 qui devient en 1933 la chaire d'agronomie coloniale. Voir Yves Laissus, *Le Muséum d'histoire naturelle*, Paris, Gallimard, 1995, p. 27.

[42] Ch. Bonneuil, 1991, p. 48. Sur le plan institutionnel, ce soutien se traduit par une volonté de centralisation et d'organisation qui aboutit en octobre 1939 – et non sans avoir suscité de nombreux débats – à la création d'un nouvel organisme, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Dès 1941, en revanche, une volonté de singulariser les recherches coloniales et de les placer sous la tutelle du ministère des Colonies se développe autour du professeur Jeannel du Muséum national d'histoire naturelle. En 1943, un Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC) est formé et devient l'année suivante Office de la recherche scientifique outre-mer (ORSOM). Les sciences coloniales s'individualisent donc avec la création d'un office séparé du CNRS, même si, les premières années, le président du conseil d'administration de l'ORSC n'est autre que le directeur du CNRS. Voir, entre autres, Bonneuil, Christophe. 1990. « Des savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM », *Cahiers pour l'histoire du CNRS* n° 10, p. 5-6 ; Jean-François Picard et Élisabeth Pradoura, « La longue marche vers le CNRS (1901-1945) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 1, 1988, p. 7-40.

[43] Archives du musée du quai Branly, inventaire 2AP.104. Documents administratifs relatifs à la mission en Guyane française de 1950.

[44] Archives du musée du quai Branly, inventaire 2AP.194. Rapports d'activités pour le CNRS.

[45] Archives du musée du quai Branly, inventaire 2AP.126. Documents administratifs relatifs à la mission au Chili de 1961.

[46] Les collections d'Edgar Aubert de la Rüe sont aujourd'hui réparties dans de très nombreuses institutions. Pour les objets ethnographiques ainsi que les publications et les archives, les fonds les plus importants se trouvent au musée du quai Branly-Jacques-Chirac à Paris et au musée d'ethnographie de Genève ainsi qu'au Museum der Kulturen de Bâle. De nombreuses collections botaniques, zoologiques et minéralogiques sont enfin conservées au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Voir Durand, Marie. 2016. *Op. cit.*, p. 13-18.

[47] En raison de leur très grand nombre, nous renvoyons pour les publications d'Edgar Aubert de la Rüe à



la bibliographie exhaustive contenue dans la note de recherche sur les collections du musée du quai Branly cf. Durand, 2016.